

**Procès-verbal**  
**CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2023**

***Salle polyvalente - 19 H***

Convocation du 30 Août 2023

L'an deux mil vingt-trois, le huit septembre le conseil municipal est légalement convoqué à 19 heures à la salle polyvalente pour l'ordre du jour suivant :

- 1- SDE - Fond vert : rénovation des lanternes
- 2- Cadeaux et pot de départ Jocelyne
- 3- Eglise nombre de tranche pour les futurs travaux
- 4- Mise à jour du tableau des effectifs
- 5- Examen et validation du projet de l'aménagement du bourg

**PRESENTS** : Roger COSTARD, Maire, Philippe HEURLIN, Valérie GAREL (arrivée à 19h25), Dominique LEFORESTIER, Sylvie GIRAUD, Anne-Sophie ROUXEL, DIVARD Antoine, Tanguy ROQUIER.

**ABSENT excusé** : Jocelyne ROBILLARD (pouvoir donné à Dominique LEFORESTIER)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Anne-Sophie ROUXEL

Le Maire ouvre la séance à 19 H 05

***SDE Fond vert : rénovation des lanternes (2023-09-01)***

Cf courrier-financement 50 %

Le maire explique : 11 lanternes éclairage public 10627 €+ 8 % ingénierie +autre

Frais -aide soit minimum 4756€ à la charge de la commune.

(Rue du courtil, rue du presbytère, vers école)

Points de discussion= rénovation même si coût non négligeable, risque de panne et rénovation un par un donc plus cher, compatibilité lanterne et poteau - risque d'augmentation du coût, quelles sont les conditions qui augmenterait le coût : ces conditions ne sont pas précisées. Délibération vote avis favorable à l'unanimité sous réserve d'un dépassement maximal de 10% du minimum 4756 à la charge de la commune.

***Cadeau et pot de départ de Jocelyne (2023-09-02)***

C'est la commune de Guitté qui a payé pour les trois communes = titre rejeté car absence de délibération

Arrivée de Valérie Garel à 19h25

Délibération : vote à l'unanimité pour le paiement 355.13€

***Eglise nombre de tranche pour les futurs travaux (2023-09-03)***

La commission église a donné un avis sur le fait de réaliser dans un premier temps 2 tranches sur les 5 envisagées.

- Tranche 1 : sacristie et chapelle nord réfection toiture et reprise de charpente 182253.17 HT montant estimatifs.
- Tranche 2 : nef et bas-côté, travaux idem 363267.20 HT si variante : plus-value reprise complète de la nef.

De plus : maîtrise d'œuvre à ajouter, SPS, Bureau de contrôle, divers frais annexes.

Total HT 1 355 254 € toiture charpente part travaux dans 5 tranches

Ces 2 tranches sont les travaux les plus urgents à réaliser, et sur le plan financier, il n'est pas envisageable de faire les 5 tranches.

Plan de financement dans les 2 tranches recherche d'aide : DETR, DSIL, contrat de territoire, fond de Dinan Agglomération, la région, ligne de financement de la commune et autres.

La commune devra faire un emprunt. La commune n'aura plus d'emprunt en 2026. (Fin d'emprunt salle des fêtes).

Délibération : vote à l'unanimité d'accord pour engager les 2 tranches.

16 octobre Commission classement pour inscription église.

Chemin d'accès planche pour passer dans la charpente 2000€ acté en commission église et le maire.

### Mise à jour du tableau des effectifs (2023-09-04)

Mme Buard augmente son temps de travail de 2h45 à 3h.

Délibération : vote à l'unanimité pour.

### Examen et validation du projet de l'aménagement du bourg (2023-09-05)

La réunion publique a eu lieu le 5 septembre 2023, revégétaliser le bourg.

2 zones 2 méthodes : Route d'Yvignac- coin église - mairie

Coin église - Place Bourdais.

L'ADAC peut aider pour assistance à maîtrise d'œuvre

Dans ce projet, il y a des demandes de subventions.

Délibération : vote à l'unanimité pour l'examen et validation du projet de l'aménagement du bourg

Vote à l'unanimité pour lancer l'étude avec maître d'œuvre.

#### Questions diverses :

1- Ecole le grillage a été placé Antoine, Daniel, Léo, Gwendal, Philippe, Roger

Auto entrepreneur BAYAUT Reunan qui a réalisé les travaux :

- Une place de parking pour la maitresse
- Philippe Heurlin indique que l'enrobé de la cour est abimé.
- L'académie propose 2000€ si la commune donne 200€ pour acheter des livres. Dominique Leforestier propose qu'on diminue la participation de Guenroc au SIRS d'autant ou a évaluer selon le projet et à rediscuter en fonction.
- Des rideaux sont commandés pour l'école 1657€ TTC, la grande classe.

2- Le terrain (rue du presbytère) : retour du certificat administratif, un modèle de délibération sera transmis à Guenroc par Dinan Agglomération.

3- Défibrillateur : rappeler entreprise pour maintenance annuelle. Anne Sophie Rouxel montrera à Mme Buard le fonctionnement de la traçabilité du défibrillateur.

4- Tanguy Roquier demande si on reprevoit en 2024 une animation par mois. Au regard du peu de fréquentation, on met en stand-by en 2024 la programmation mensuelle. Agenda calendrier avec les associations : modification des dates.

5- Réunion 21 septembre du réseau bibliothèque, Dinan agglomération pour décider de mettre du personnel en supplément ou pas, si plus de personnel il sera à la charge des communes.

Prochain conseil municipal : 6 octobre 2023 à 19 h.

Clôture de la séance à 21h02

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Signature</b>
<b>COSTARD</b>	<b>Roger</b>	<b>Maire</b>	
<b>ROUXEL</b>	<b>Anne-Sophie</b>	<b>Secrétaire de séance</b>	